

VENTE - HONORAIRES DE TRANSACTION TTC à la charge de l'ACQUEREUR

PRIX DE VENTE NET VENDEUR

HONORAIRES TTC

	Jusqu'à		50 000 €	→	3 500 €
De	51 000 €	à	115 000 €	→	7 %
De	116 000 €	à	140 000 €	→	6,50 %
De	141 000 €	à	175 000 €	→	6 %
De	176 000 €	à	230 000 €	→	5,50 %
De	231 000 €	à	350 000 €	→	5 %
De	351 000 €	à	600 000 €	→	4,50 %
	Au-delà de		601 000 €	→	4 %

Les tranches ne sont pas cumulables entre elles

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire

LOCATION (Habitations non meublées et meublées à l'année)

HONORAIRES DE LOCATION TTC (dans la limite des plafonds fixés par voie réglementaire)

A la charge du LOCATAIRE

Honoraires de visite des lieux, constitution du dossier de location et rédaction du bail	→	6% TTC du loyer annuel HC (plafonnés à 8 € du m ²)
Honoraires de rédaction d'état des lieux (logement nu)	→	120 € (plafonnés à 3 € du m ²)
Honoraires de rédaction d'état des lieux (logement meublé)	→	150 € (plafonnés à 3 € du m ²)

A la charge du BAILLEUR

Honoraires de visite des lieux, constitution du dossier de location et rédaction du bail	→	6% TTC du loyer annuel HC
Honoraires de rédaction d'état des lieux (logement nu)	→	120 €
Honoraires de rédaction d'état des lieux (logement meublé)	→	150 €
Honoraires d'entremise et de Négociation	→	100 €

La délivrance d'une note est obligatoire

SARL ROBERT au capital de 15.400 Euros, sise 2 avenue de Pontailac à SAINT PALAIS SUR MER (17420), RCS MARENNES n° 432 690 196 - SIRET n° 432 690 196 00022 - Code APE NAF 6831Z, représentée par ses gérants, Mr & Mme Olivier et Valérie ROBERT, titulaires de la carte professionnelle Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerces n° CPI 1701 2015 000 002 324 délivrée par la CCI de ROCHEFORT (17), adhérent à la Garantie Financière ALLIANZ dont le siège est situé 87 rue de Richelieu à PARIS (75002) pour un montant de 200.000,00 €